



## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le vendredi 5 avril deux mille vingt-quatre, vingt heures, sous la Présidence de M. Thierry CHARPENTIER, Maire, sur sa convocation en date du 22 mars 2024.**

**PRÉSENTS** : M. Thierry CHARPENTIER, Maire, Mme Delphine MIALANNE, M. Olivier SILBERBERG, Mme Evelyne BERTHON, M. Laurent ASSELOOS, M. Alexandre LANSON, Mme Florence SALLÉ-TOURNE, Adjoints, Mme Martine GUIBERT, Mme Sandrine LOISEAU-MELIN, M. Nicolas BOURGOGNE, Mme Sylvie BOUGOT, Conseillers municipaux délégués, Mme Danielle RIBOURDOUILLE, M. Stéphane ENGEL, Mme Dominique LHOMME, M. Hamid EL GAZRI, Mme Magali GAUTIER, Mme Nicole NIETO, M. Henry POISSON, Mme Manuela PAULO, Mme Françoise GRIVOTET, M. François GRISON, Mme Manon AMINATOU, M. François VIAUD, M. Valentin BLELLY, Mme Catherine PEYROUX, Conseillers municipaux,

**ABSENTS excusés :**

Mme Martine GUIBERT	a donné procuration à	Mme SALLE-TOURNE
Mme Marie-Hélène DUMONT	a donné procuration à	M. POISSON
M. Jean-Philippe BARDON	a donné procuration à	Mme MIALANNE
M. Luc LAURENCEAU	a donné procuration à	M. CHARPENTIER
M. Christophe ABADIE	a donné procuration à	M. SILBERBERG

### 1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Secrétaire : M. Valentin BLELLY

### 2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 FEVRIER 2024

### 3- DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Montant de la présente décision du maire
DE-2024-PVACS-011	CONTRAT SAISON CULTURELLE 2023-2024 - FEVRIER - SPECTACLE	CIE LE GRAND SOUK	700€ TTC
DE-2024-PVACS-012	CONTRAT SAISON CULTURELLE 2023-2024 - MARS - SPECTACLE	KRIZO THEATRE	850€ TTC
DE-2024-PVACS-013	CONTRAT SAISON CULTURELLE 2023-2024 - MAI - SPECTACLE	LES AUBES DE L'OUEST	1300€ TTC
DE-2024-FIN-014	DEPRECIATION DE CREANCES 2023		3 215.72€
DE-2024-ST-015	PORTANT SUR LA PASSATION D'UN CONTRAT DE VERIFICATION PERIODIQUE REGLEMENTAIRE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES AU TITRE DE LA SECURITE DES TRAVAILLEURS ET DU REGLEMENT DE SECURITE ERP	APAVE EXPLOITATION	9734,35 € HT
DE-2024-ACC-016	PORTANT CONTRAT DE FOURNITURE ET MAINTENANCE D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR DU 01/04/2024 AU 31/03/2025	DOC'UP	685 € HT



#### 4 – COMMISSION FINANCES DU 20 MARS 2024

##### Compte rendu

#### 5 – AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal a décidé de reprendre par anticipation au budget primitif 2024 les résultats provisoires de l'exercice 2023 et d'effectuer l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de clôture 2023, conformément au tableau suivant :

RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
Recettes de fonctionnement		9 497 866,89	
Dépenses de fonctionnement		8 482 415,98	
Résultat de l'exercice	Excédent	1 015 450,91	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	4 162 751,80	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	5 178 202,71	
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		1 510 798,76	
Dépenses d'investissement		1 461 523,05	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	49 275,71	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Déficit	- 371 867,34	
Résultat comptable cumulé : D001	Déficit	- 322 591,63	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (restes à réaliser)		488 651,60	
Recettes d'investissement restant à réaliser		533 783,06	
Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)		45 131,46	
Besoin réel de financement		- 277 460,17	
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE)			
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068		277 460,17	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne budgétaire R002 du budget N+1)		4 900 742,54	
<b>TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE :</b>		<b>5 178 202,71</b>	
TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté :	D001 : solde d'exécution N-1	R1068 : excédents fonctionnements capitalisés
	4 900 742,54	322 591,63	277 460,17

#### 6 – BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a décidé d'adopter le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

##### I - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2024
Chapitre 013 : Atténuations de charges	7 250,00 €
Chapitre 70 : Produits des services	1 034 255,00 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	85 002,00 €
Chapitre 731 : Fiscalités locales	6 503 880,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 572 119,00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	238 000,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €
<i>Dont cessions</i>	0,00 €
<b>TOTAL Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>9 440 506,00 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	40 500,00 €
Chapitre 002 : Excédent reporté	4 900 742,54 €
<b>TOTAL Recettes de Fonctionnement</b>	<b>14 381 748,54 €</b>



## II – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2024
Chapitre 011 : Charges à caractère général	2 591 341,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	5 195 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	194 043,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	683 377,00 €
Chapitre 6586 : Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €
Chapitre 66 : Charges financières	4 100,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Chapitre 68 : Dotations aux provisions	5 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	<b>8 674 861,00 €</b>
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	450 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	5 256 887,54 €
<b>TOTAL Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>14 381 748,54 €</b>

## III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	reports	Total 2024
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	403 730,17 €	52 576,06 €	456 306,23 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	200 000,00 €	481 207,00 €	681 207,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		0,00 €
<b>TOTAL Recettes Réelles Investissement</b>	<b>603 730,17 €</b>	<b>533 783,06 €</b>	<b>1 137 513,23 €</b>
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement	5 256 887,54 €	0,00 €	5 256 887,54 €
<b>TOTAL Recettes Investissement</b>	<b>6 310 617,71 €</b>	<b>533 783,06 €</b>	<b>6 844 400,77 €</b>

## IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024	reports	Total 2024
Chapitre 10 : Dotation fonds divers et réserves	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	102 000,00 €	0,00 €	102 000,00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	92 000,00 €	278 522,04 €	370 522,04 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées	403 000,00 €	0,00 €	403 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	641 650,00 €	198 727,20 €	840 377,20 €
Chapitre 23 : Immobilisation en cours	3 579 007,54 €	0,00 €	3 579 007,54 €
OPSF2021 : Opération vestiaire et Club House	1 045 000,00 €	11 402,36 €	1 056 402,36 €
CREAMSP : Opération MSP	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses Réelles Investissement</b>	<b>5 992 657,54 €</b>	<b>488 651,60 €</b>	<b>6 481 309,14 €</b>
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections (travaux en régie)	40 500,00 €	0,00 €	40 500,00 €
Chapitre 001 : Solde exécution investissement reporté	322 591,63 €	0,00 €	322 591,63 €
<b>TOTAL Dépenses Investissement</b>	<b>6 355 749,17 €</b>	<b>488 651,60 €</b>	<b>6 844 400,77 €</b>

## 7 – BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET VENTE D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE : AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS 2023

Le conseil municipal a décidé de reprendre par anticipation au budget primitif 2024 les résultats provisoires de l'exercice 2023 et d'effectuer l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de clôture 2023, conformément au tableau suivant :



RESULTAT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT A AFFECTER			
Recettes de fonctionnement		6 170,29	
Dépenses de fonctionnement		5 700,81	
Résultat de l'exercice	Excédent	469,48	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 au CA)	Excédent	6 493,12	
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>Excédent</b>	<b>6 962,60</b>	
RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		5 083,00	
Dépenses d'investissement		-	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	5 083,00	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	30 498,00	
<b>Résultat comptable cumulé : D001</b>	<b>Excédent</b>	<b>35 581,00</b>	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées (restes à réaliser)			
Recettes d'investissement restant à réaliser			
Solde des restes à réaliser (recettes-dépenses)		-	
<b>Besoin réel de financement</b>		<b>35 581,00</b>	
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RESULTAT EXCEDENTAIRE)			
En dotation en recettes d'investissement en réserves au compte 1068			
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire à la ligne budgétaire R002 du budget N+1)		6 962,60	
<b>TOTAL RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AFFECTE :</b>		<b>6 962,60</b>	
TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté :	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1
	6 962,60		35 581,00

## 8 – BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Le conseil municipal a décidé d'adopter le budget primitif 2024 du budget énergie photovoltaïque comme suit :

### I - RECETTES D'EXPLOITATION

	BP 2024
Chapitre 70 : Produits des services	6 500,00
<b>TOTAL Recettes réelle de fonctionnement</b>	<b>6 500,00</b>
Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté	6 962,60
<b>TOTAL Recettes de fonctionnement</b>	<b>13 462,60</b>

### II – DEPENSES D'EXPLOITATION

	BP 2024
Chapitre 011 : Charges à caractère général	2 300,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	100,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	5 879,60
Chapitre 69 : Impôts sur les bénéfices	100,00
<b>TOTAL Dépenses réelle de fonctionnement</b>	<b>8 379,60</b>
Chapitre 042 : Dépenses d'amortissement des immobilisations	5 083,00
<b>TOTAL Dépenses de fonctionnement</b>	<b>13 462,60</b>



### III – RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024
Chapitre 040 : Recettes d'amortissement des immobilisations	5 083,00
Chapitre 001 : Résultat d'investissement reporté	35 581,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>40 664,00</b>

### IV – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2024
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	40 664,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>40 664,00</b>

### 9 – VOTE DES TAUX D'IMPOTS DIRECTS LOCAUX 2024

Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, appliqués en 2023, à savoir :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation	16,46%	<b>16,46%</b>
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46,05%	<b>46,05%</b>
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	68,93%	<b>68,93%</b>

### 10 – CREATION D'UNE AP/CP 202401 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir l'autorisation de programme-crédits de paiement n°AP202401 pour l'opération de construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le cadre du budget primitif 2024 de la commune, comme suit :

AP/CP 202401		Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025
Programme CREATION D'UNE MSP			
<b>Montant de l'AP</b>	<b>1 450 000 €</b>	100 000 €	1 350 000 €

### 11 - BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS 2024

Le conseil municipal a décidé d'attribuer des subventions aux associations pour un montant total de 154 607 €.

### 12- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 143 500 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint-Jean-le-Blanc.

### 13 – COMMISSION PETITE ENFANCE DU 15 FEVRIER 2024

Compte rendu



#### **14-MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR CRECHE FAMILIALE**

Le conseil municipal a décidé d'approuver le règlement de fonctionnement de la Crèche Familiale, modifié.

#### **15-MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR HALTE-GARDERIE**

Le conseil municipal a décidé d'approuver le règlement de fonctionnement de la Halte Garderie, modifié

#### **16 – MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES TEMPS D'EVEILS COLLECTIFS**

Le conseil municipal a décidé d'approuver le règlement de fonctionnement des temps d'éveils collectifs, modifié.

#### **17 – COMMISSION TRAVAUX DU 22 FEVRIER 2024**

Compte rendu

#### **18 – COMMISSION SPORTS DU 21 MARS 2024**

Compte rendu

#### **19 – COMMISSION COMMUNICATION DU 25 MARS 2024**

Compte rendu

#### **20 – COMMISSION CULTURE DU 26 MARS 2024**

Compte rendu

#### **21- AIDE AUX SALONS ET EXPOSITIONS ARTISTIQUES – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT**

Le conseil municipal a décidé de solliciter une subvention auprès du Département du Loiret au titre de l'organisation par la Commune d'une exposition de peintures et sculptures du samedi 15 juin au dimanche 23 juin 2024 au Château de Saint-Jean-le-Blanc.

#### **22 - MUTUALISATION DES ACHATS – AJOUT FAMILLES D'ACHAT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PLURIANNUELLE PASSEE ENTRE ORLEANS METROPOLE, LE CCAS D'ORLEANS ET LES COMMUNES DE LA METROPOLE**

Le conseil municipal a décidé d'approuver l'ajout des familles d'achat suivantes suscitées à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole :

Intitulé Famille	Coordonnateur
CREATION, EXTENSION, MODIFICATION ET REPARATION DE RESEAUX FIBRE OPTIQUE	Orléans Métropole
TRAVAUX DE VOIRIE INFERIEURS A 50 K€	Orléans Métropole
FOURNITURE, INSTALLATION EXPLOITATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES TELEPHONIQUES ET SERVICES CONNEXES	Orléans Métropole

#### **23 - RAPPORT CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – METROPOLE – POLITIQUE ENERGETIQUE**

Le conseil municipal a décidé de prendre acte du rapport de la chambre régionale des comptes sur la politique énergétique.



## 24- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal a décidé de modifier le tableau des emplois et des effectifs pour tenir compte des modifications d'organisation des services, des recrutements et avancements de grade en adaptant les postes aux besoins comme suit :

### Emplois permanents

#### Modification des postes pour s'adapter aux besoins des services

<u>Anciens postes (suppression)</u>	<u>Nouveaux postes (création)</u>	<u>Service</u>	<u>Date d'effet</u>
Assistant d'Enseignement Artistique <b>1 poste</b> 13.5/20 <sup>ème</sup>	Assistant d'Enseignement Artistique <b>1 poste</b> 15/20 <sup>ème</sup>	Pôle Vie Associative, Culturelle et Sportive École Municipale de Musique	01/05/2024
Ingénieur Principal <b>1 poste</b> 35/35 <sup>ème</sup>	Ingénieur Principal <b>OU</b> Ingénieur <b>1 poste</b> 35/35 <sup>ème</sup>	Direction des Services Techniques	01/06/2024

### Emplois non permanents devenant permanents

#### Création des postes pour s'adapter aux besoins des services

<u>Anciens postes (suppression)</u>	<u>Nouveaux postes (création)</u>	<u>Service</u>	<u>Date d'effet</u>
Adjoint Technique <b>(Accroissement temporaire d'activité)</b> 1 poste 2/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique 1 poste 2/35 <sup>ème</sup>	Direction des Services Techniques Service Entretien Bâtiments Communaux	01/05/2024
Adjoint Technique <b>(Accroissement temporaire d'activité)</b> 1 poste 8.31/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique 1 poste 8.31/35 <sup>ème</sup>	Direction des Services Techniques Service Entretien Bâtiments Communaux	01/05/2024

## 25- DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT : CONVENTION AVEC LE CDG45

Le conseil municipal a décidé d'approuver la convention sur le dispositif de signalement avec le CDG45.

Les signalements concernés par ce dispositif peuvent être en lien avec :

- Des violences verbales, physiques, sexistes,
- Une atteinte à l'intégrité physique et psychique,
- Du harcèlement moral, du harcèlement sexuel,
- Des agissements sexistes
- Des actes de discrimination

## 26-AFFAIRES DIVERSES